

# Certificat Certificate



Certificat de conformité à la norme EN 12101-2

## DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

Déjà délivré conformément au décret de transposition N°92-647 du 8 juillet 1992, modifié par les décrets n°95-1051 du 20 septembre 1995 et n° 2003-947 du 3 octobre 2003 relatifs à l'aptitude à l'usage des produits de construction et à l'article 14 (1) (b) de la Directive Produits de la Construction 89/106/CEE du 21 septembre 1988 amendée par la Directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.

### Déjà délivré par :

Organisme de certification : **AFAQ AFNOR Certification**  
Numéro d'identification : **0333**  
Adresse : **11, rue Francis de Pressensé**  
**FR - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex**

### Déjà délivré à :

Société : **AMS INDUSTRIE**  
Impasse des Herbues  
ZA de l'Essart  
FR - 21600 OUGES  
Lieu de fabrication : **FR - 21600 OUGES**

### Pour les produits suivants :

| Identification du produit certifié (Référence) | Désignation du produit selon la norme                      | Numéro de dossier |
|--|--|-------------------|
| ARCALAM EVOLUTION PNEUMATIQUE                  | DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR | CE 219 06-046     |

Le produit mentionné ci-dessus fait l'objet par le fabricant d'un contrôle de production en usine et d'essais réalisés sur des échantillons prélevés sur le lieu de fabrication conformément à un programme d'essais préétabli.

AFAQ AFNOR Certification a effectué les essais de type initiaux sur ce produit, l'inspection initiale du site de production et du contrôle de production en usine et effectue une surveillance continue, une évaluation et une acceptation du contrôle de production en usine.

Ce certificat atteste que les dispositions concernant l'attestation de conformité et les opérations décrites dans l'annexe ZA de la norme **EN 12101-2:2003** ont été appliquées et que le produit remplit toutes les exigences imposées. Il permet au fabricant ou à son mandataire établi dans l'EEE d'apposer le marquage CE.

Numéro de certificat : **0333 CPD219 054**

Conditions et période de validité du certificat : **04 janvier 2012**

Ce certificat a été délivré pour la première fois le **05 janvier 2007**. Il reste valable jusqu'à son annulation ou son retrait à la suite de décisions prises en cas de non-conformité ou de modifications significatives du produit, de la production ou du contrôle de production.

Date d'émission du certificat : le 05 janvier 2007



Le Directeur Général Délégué

**Jacques BESLIN**



Siège : 11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France  
Bureaux : 116 avenue Aristide Briand - BP 40 - 92224 Bagneux Cedex - France  
Tél. : + 33 (0)1 46 11 37 00 - Fax : + 33 (0)1 46 11 39 40  
certification@afaq.afnor.org  
www.afnor.fr - www.marque-nf.com  
SAS au capital de 18 187 000 € - RCS Bobigny B 479 076 002